



Commune de GERDE

COMPTÉ - RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du mercredi 13 décembre 2017

Présents :

Mesdames : Patricia BRUEL, Stéphanie DOLIE, Gisèle DUBARRY, Éliane PAMBRUN.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Marc DECKER, Jean-Claude DEJEANNE, Gaston FORGUES, Ghislain NOWAK, Daniel PENE et Marc PIQUEMAL.

Excusés :

Mesdames : Isabelle ALVAREZ, ayant donné procuration de vote à M FORGUES.

Claudine BOIRIE, ayant donné procuration de vote à Mme PAMBRUN.

Monsieur : Pierre LASPALLES, ayant donné procuration de vote à Mme DUBARRY

Absente : Mme Anne THEIL.

Secrétaire de séance : M Gaston FORGUES.

COMMUNICATION :

Point sur les engagements de l'État pour les TEPcv.

Avancée des projets de GERDE : TEPcv, FAR, DETR.

ORDRE DU JOUR : Délibérations.

1. CCHB

Intégration de la commune de HITTE

Modification des statuts de la CCHB

2. Budget : autorisation des dépenses d'investissement anticipées sur le budget 2018.

3. Centre de Gestion : renouvellement de la convention d'adhésion au service retraite.

4. Service Civique : pour accompagnement scolaire.

5. Personnel communal : prime exceptionnelle de fin d'année.

6. Demande d'ouverture d'un « Point Poste » à GERDE.

7. Demande de cession d'un terrain communal non constructible sur la commune d'ASTÉ.

8. Cimetière : projet de règlement.

M le Maire a reçu ce jour une demande du cabinet notarial pour une délibération portant sur l'avenue Philadelphie et demande son inscription à l'ordre du jour :

9. Autorisation à M le Maire de signature des conventions avec le SDE pour l'enfouissement des lignes

QUESTIONS DIVERSES.

Présentation des premières pistes de réflexions sur le devenir de la maison DAUPHOLE par « HABITER »

Lecture par Mme PAMBRUN du compte rendu de la séance du 25 septembre 2017. Le Conseil valide le compte rendu.

COMMUNICATION.

Monsieur le Maire fait une allocution relativement à la situation en mi-mandat, rappelant les projets initiaux qui ont été bousculés par l'opportunité unique d'entrer dans la procédure des TEPcv. Cela a permis à la "petite" commune de Gerde de bénéficier d'avantages très conséquents pour réaliser des investissements importants et novateurs sans avoir besoin de recourir à l'emprunt. En cela, GERDE est aussi devenu un "laboratoire" dans la démarche vers la transition énergétique.

Point sur les engagements de l'État pour les TEPcv.

Avancée des projets de GERDE : TEPcv, FAR, DETR.

Les changements intervenus à la tête de l'État depuis les dernières présidentielles ont conduit à être très vigilants sur les dates butoirs et les modalités de présentation des projets. C'est pour cela que des actions ont été engagées en urgence avant le 31 décembre 2017.

Un dossier est remis à chaque conseiller. Il contient différents courriers officiels du ministre et du préfet concernant les TEPcv visant à clarifier les procédures en cours. Il contient aussi le compte rendu de la réunion du 20/11/2017 sur le suivi des actions et enfin un état de l'avancement des travaux pour 2017, travaux financés par le FAR, la DETR et le TEPcv.

DELIBERATIONS :

1. CCHB

Intégration de la commune de HITTE

La commune de HITTE a demandé à rejoindre la CCHB. Cette intégration a été validée par la CCHB et maintenant chaque commune doit se prononcer.

Dans le débat qui s'ensuit, il est regretté une fois de plus que les communes ne jouent plus qu'un rôle de chambre d'enregistrement. Il est noté aussi que cette opération qui aurait pu être réalisée bien plus tôt va entraîner un retard conséquent dans l'élaboration du SCOT et conduire à des frais supplémentaires pour la CCHB.

Vote : POUR : 10 voix

ABSTENTIONS : 4 voix, Mme BRUEL, MM FORGUES, PENE, NOWAK.

CONTRE : 0 voix.

Modification des statuts de la CCHB.

La loi "NOTRE" incite financièrement les communautés de communes à prendre de plus en plus de compétences. Dans ce contexte, une révision des statuts de la CCHB s'impose. Les communes sont appelées à donner leur aval.

Vote POUR à l'unanimité.

2. Budget : autorisation des dépenses d'investissement anticipées sur le budget 2018.

Comme chaque année, il est nécessaire que la commune puisse faire face à ses engagements en attendant le vote du prochain budget.

Cela concerne les deux comptes 21 et 23.

Adopté à l'unanimité.

3. Centre de Gestion : renouvellement de la convention d'adhésion au service retraite.

Ce centre offre à priori les compétences pour ce type de service. M PENE rappelle néanmoins qu'il peut être faillible et qu'il convient de rester vigilant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adhérer au service retraite mis en place par le centre de Gestion.

4. Service Civique : pour accompagnement scolaire.

M le Maire rappelle que la commune est agréée pour recevoir des "Services Civiques", l'aide de l'État étant maintenue dans ce secteur. Afin que l'accompagnement scolaire puisse être mieux pris en compte, il évoque la piste d'un(e) Service Civique.

Mme PAMBRUN estime qu'il faudrait plutôt une contractuelle pour d'autres types d'aides (cantine ...).

M CHAUVEAU pense qu'il conviendrait au préalable d'avoir l'avis du Conseil d'École.

Le Conseil convient donc de susciter une réunion du Conseil d'École et de reporter la délibération après la tenue de ce conseil.

5. Personnel communal : prime exceptionnelle de fin d'année.

Cette prime concerne le personnel titulaire. Le montant à répartir est de 4600 €.

Adopté à l'unanimité.

6. Demande d'ouverture d'un « Point Poste » à GERDE.

Afin d'étoffer la vie du bourg et de mettre un service de proximité, M le Maire souhaiterait obtenir un "Point Poste" qui pourrait être basé dans le local de l'ancienne auberge. Les chances de l'obtenir sont minces vu la proximité de Bagnères, mais l'importance démographique de Gerde pourrait justifier une dérogation.

Le débat qui s'ensuit porte aussi sur l'affectation à venir de ce local de l'ancienne auberge. Mme DOLIE insiste sur l'importance d'y aménager une cuisine appropriée aux activités de la Maison du Village attenante (fête du village, réceptions, animations diverses...). M le Maire rappelle que des travaux d'aménagement (accessibilité, électricité, ...) vont y être poursuivis et qu'une cuisine y a sa place.

M DEJEANNE pense qu'il faut déplacer la fête du village (restauration et bal) sur le secteur Dauphole.

Le débat est ramené sur la proposition de M le Maire et l'on passe au vote :

POUR : 11 voix – ABSTENTIONS : 2 voix (Mmes BRUEL et DOLIE) – CONTRE : 1 voix (M PENE)

7. Demande de cession d'un terrain communal non constructible sur la commune d'ASTÉ.

Dans le quartier de la Lizaou, à Asté, le chemin d'accès à des chalets et autres bâtiments traverse une parcelle, propriété de la commune de Gerde.

Quatre personnes, propriétaires de ces bâtiments, souhaitent acquérir collectivement cette parcelle afin d'avoir la maîtrise de l'entretien de ce chemin.

Cette parcelle d'environ 1260 m², très pentue, est sans intérêt sur le plan forestier.

M DEJEANNE propose de la céder au prix de 2€ le m² (de l'ordre du prix du terrain agricole).

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Cimetière : projet de règlement.

Le cimetière de GERDE n'a pas de règlement à ce jour.

Un document de 13 pages, tiré d'un règlement type, a été adressé voici quelques jours aux membres du Conseil.

M le Maire en a fait faire un résumé lu par Mme DOLIE.

M CHAUVEAU estime que c'est le document complet qui devrait être étudié pour validation. Il pense d'ailleurs que ce projet de règlement devrait être condensé et demande qu'une commission soit chargée de l'étudier.

Proposition adoptée par le Conseil : MM CHAUVEAU, FORGUES & LASPALLES se réuniront en janvier pour étudier ce document et faire une nouvelle proposition au Conseil.

9. Autorisation à M le Maire de signature des conventions avec le SDE pour l'enfouissement des lignes.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES.

M le Maire invite le Conseil à se rendre au rez de chaussée où l'équipe "HABITER" doit présenter au Conseil les premières pistes de réflexions sur le devenir de la maison DAUPHOLE.

La séance est levée à 20h.06

Le secrétaire de séance :
M Gaston FORGUES